



Programme Local de Prévention, année 5, Communauté de Communes Auxonne Val de Saône

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

**Cap Val de Saône**

Ruelle de Richebourg

Bp 80055

<https://www.capvaldesaone.fr/>

[Voir la fiche SINOE](#)

[Voir les contributions de l'acteur](#)

CARTE D'IDENTITÉ DU PROGRAMME

Claire

avds.preventiondechets@orange.fr

Nombre d'années réalisées :

5

TÉMOIGNAGE DE L'ÉLU RÉFÉRENT

Nom de l' élu et sa fonction :

Cédric VAUTIER, vice-président en charge de l'Environnement

Témoignage :

En tant qu' élu référent du PLP, je retiendrai la formidable énergie et motivation des personnes ayant collaboré pendant 5 ans à ce projet. Motivation pour mutualiser le programme sur deux collectivités rurales. Énergie pour déployer des actions novatrices sur ces deux territoires.

5 ans, 13 actions pour accompagner nos deux collectivités dans la mise en place de leur redevance incitative, en donnant des clés à nos concitoyens pour prévenir la production de déchets. Des clés pour tous les jours mais aussi et surtout des clés permettant une prise de conscience pour rendre les jours à venir plus respectueux.

Des poules dans les jardins, des thuyas arrachés pour laisser la place à des haies vives, des composteurs particuliers ou collectifs, du savon noir dans la cuisine, des gachimètres dans les cantines, l'installation d'une ressourcerie Emmaüs,..., autant d'actions qui nous permettent collectivement d'avancer vers moins de déchets.

La mutualisation d'un broyeur à végétaux, d'un désherbeur thermique nous permettront dès demain d'accompagner nos communes dans la transition environnementale qui s'opère.

Un premier plan se termine, et déjà la volonté de renouveler l'expérience nous pousse à réfléchir non plus à 2 collectivités mais à 4 ou 5 pour profiter de la force d'un groupe.

Prévenir la production de déchets, c'est être acteur d'une véritable politique de gestion des déchets.

LES PERFORMANCES DU PROGRAMME

Résultats des enquêtes :

Enquête départementale effectuée lors de l'année 1 et renouvelée dans le courant de l'année 3.

« Avez-vous déjà entendu parler de gestes ou d'actions permettant de réduire la quantité de déchets ? »

2012 : 83%. 2015 : 83%.

« Citez un geste de réduction : »

2012 : 65%. 2015 : 62%.

Il n'y a pas d'évolution notable en matière de connaissance de la prévention.

On peut cependant souligner qu'à la question « Selon vous, quels sont les gestes ou actions permettant de réduire la quantité de déchets ? », les habitants des deux Communautés de communes sont 50% à citer le compostage, moyenne la plus élevée du département (32% en Côte d'Or).

ANALYSE DES RÉSULTATS PAR LA COLLECTIVITÉ

De janvier 2013 à la fin du PLP, à l'automne 2017, l'effet conjugué de la Redevance incitative et du PLP a accompagné une forte baisse de la production d'OMR avec -14.9%.

Une campagne de caractérisation réalisée en juin 2017 souligne d'excellents taux de captage des recyclables et leur faible présence dans les OMR ; elle révèle également qu'il reste des marges de manoeuvre en matière de prévention (particulièrement sur les fermentescibles et les textiles hygiéniques) - bien que le ratio de production d'OMA soit très bas comparé à la moyenne nationale.

Prévention, compostage et tri sont ainsi entrés dans les habitudes de la majorité des habitants.

Néanmoins, les ratios de déchets collectés en déchèterie ont augmenté sur cette même période, amenant à une hausse des DMA de +8,1 %.

Cependant, de multiples facteurs expliquent cette augmentation en déchèterie, notamment l'effet redevance incitative a pour conséquence l'augmentation du tri et un report vers les bennes dédiées de déchets que l'utilisateur pouvait auparavant glisser dans son bac OMR (par exemple bois, cartons...), ou encore l'intégration d'une nouvelle déchèterie sur le territoire sur la CC Rives de saône.

Résultat :

De janvier 2013 à la fin du PLP, à l'automne 2017, l'effet conjugué de la Redevance incitative et du PLP a accompagné une forte baisse de la production d'OMR avec -14.9%.

Une campagne de caractérisation réalisée en juin 2017 souligne d'excellents taux de captage des recyclables et leur faible présence dans les OMR ; elle révèle également qu'il reste des marges de manoeuvre en matière de prévention (particulièrement sur les fermentescibles et les textiles hygiéniques) - bien que le ratio de production d'OMA soit très bas comparé à la moyenne nationale.

Prévention, compostage et tri sont ainsi entrés dans les habitudes de la majorité des habitants.

Néanmoins, les ratios de déchets collectés en déchèterie ont augmenté sur cette même période, amenant à une hausse des DMA de +8,1 %.

Cependant, de multiples facteurs expliquent cette augmentation en déchèterie, notamment l'effet redevance incitative a pour conséquence l'augmentation du tri et un report vers les bennes dédiées de déchets que l'utilisateur pouvait auparavant glisser dans son bac OMR (par exemple bois, cartons...), ou encore l'intégration d'une nouvelle déchèterie sur le territoire sur la CC Rives de saône.

MOBILISATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE

Partenariat mis en oeuvre :

30 partenaires ont été mobilisés tout au long du PLP. On peut souligner une mobilisation constante avec des partenaires très impliqués et forces de proposition comme les services Enfance-Jeunesse des deux collectivités, le chantier d'insertion de la SDAT-asco, le Conseil départemental de la Côte-d'Or.

Relais mobilisé :

Des relais variés ont été mobilisés au cours des actions du PLP, leur implication fluctue selon les actions menées. Associations, mairies, écoles, commerces et restaurants ont chacun à leur manière contribué à diffuser des messages de prévention.

Action éco-exemplaire réalisée :

LES ACTIONS DU PROGRAMME

Nombre d'actions prévues dans les 5 thèmes

Sensibiliser les publics à la prévention	2	
Eco-exemplarité de la collectivité		
Actions emblématiques nationales	1	Construction et animation d'une aire de démonstration du compostage et jardinage au naturel
Evitement de la production de déchets	2	Journée Disco-Soupe et Gratifieria
Prévention déchets entreprise et déchets dangereux		

LE REGARD DE L'ADEME

Le programme de prévention est une réussite non seulement par les résultats obtenus (deux fois l'objectif national) mais aussi par la dynamique territoriale qui en a découlé. Le travail en commun des deux collectivités, difficulté au départ, s'est transformé en un atout permettant grâce à l'implication des services et des élus l'enrichissement du programme. la chargée de mission prévention est également pour beaucoup dans la réussite des actions par sa rigueur et son implication.

Une démarche à poursuivre et à développer.

MOTS CLÉS

Espace privé



Dernière actualisation de la fiche : **novembre 2017**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.